

DEMANDE DE CRÉDIT

Séance du Conseil général du 13 décembre 2023

Objet :

Trottoir du Bois-du-Pâquier

Demande de crédit d'ouvrage de CHF 900'000.00



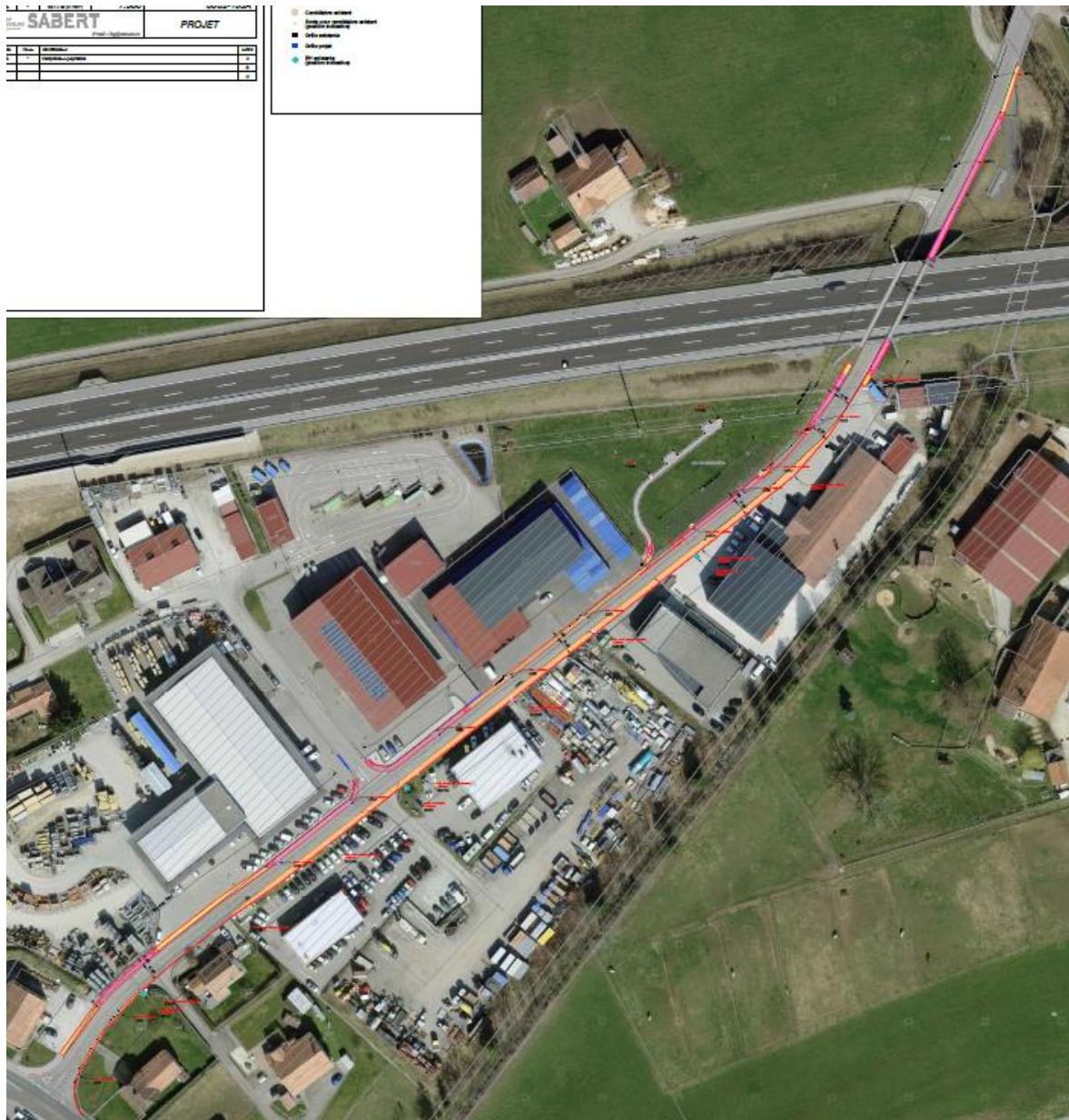
Descriptif de la demande :

Suite à la demande de crédit d'étude accepté le 18 mai 2022 par le Conseil général, il a été décidé en commission d'aménagement de prolonger le trottoir du côté alpes avant le passage sous l'autoroute.

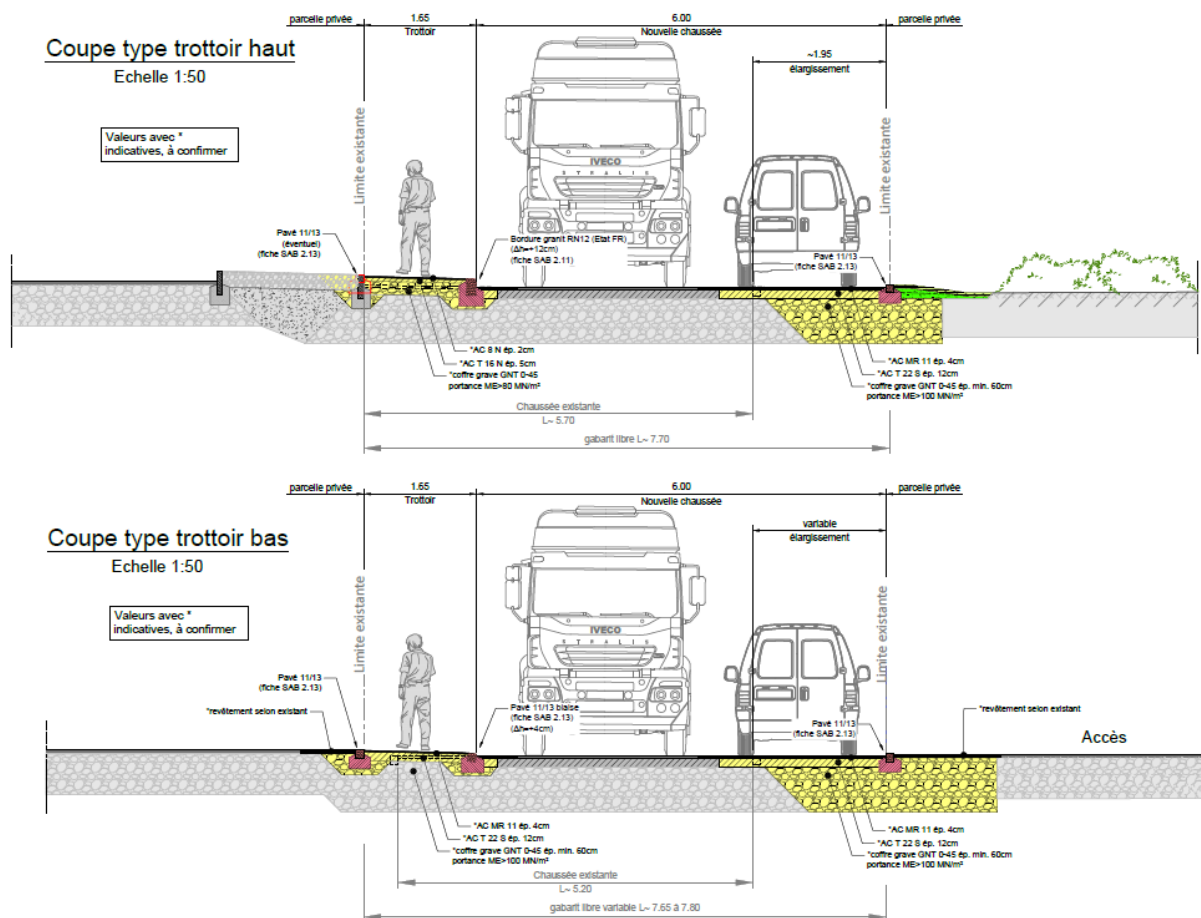
La première raison est l'accès direct au quartier des Vernes et le seconde permettra dans le futur d'accéder directement à la zone d'activité (Starrag) avec une éventuelle liaison de mobilité douce le long de l'autoroute.

SABERT		PROJET	
N°	Libellé	Unité	Quantité
1	Travaux de terrassement	m ³	100
2	Travaux de maçonnerie	m ²	100
3	Travaux de peinture	m ²	100
4	Travaux de plomberie	m ²	100
5	Travaux d'électricité	m ²	100

- Coordonnées alpes
- Zone d'activité Starrag
- Accès direct
- Liaison de mobilité douce



Sur tout le tronçon, le trottoir est équipé d'une bordure haute puis remplacé par un pavé granit pour les différents accès. La largeur de la route va rester à 6 mètres mais son axe sera décalé côté alpes où un nouveau coffre devra être construit dans les limites communales.



De plus, plusieurs bornes hydrantes, grilles de routes et candélabres devront être déplacés.

Concernant les frais annexes, le somme des coûts d'achat de terrain et des frais de notaire est estimée à 75'000.-

Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'ouvrage pour la réalisation d'un trottoir au Bois-du-Pâquier de CHF 900'000.00.

6150.5010.12 Trottoir du Bois-du-Pâquier

Financement :

Par emprunt ou par liquidités : CHF 900'000.00

Frais financiers :

Intérêts estimatifs si emprunt 2.5 % : CHF 22'500.00

Amortissement 2.5 % : CHF 22'500.00

Charges annuelles : CHF 45'000.00